

— Eug. Cadoret, chanoine de
Saint-Denis, à Bonap.

[banquet et "cas de conscience"(?)]

Cadoret
(cas de conscience)

Monsieur

Monsieur — beaucoup trop tard la lettre
se soude la cause. — Remerciez votre Excellence
de l'honneur de flatter que Elle a bien
voulu me faire, et lui dire, en genre
sincère, quel joyau et comme tout
bonheur se garde, et garderai, au mois
23 mars 1804. Le matin, j'eus l'honneur
de dîner à la table de l'Impératrice et
du Prince Impérial, j'eu l'honneur, le
soir, de dîner en compagnie de votre
Excellence.

Avec quelle expérience le gouvernement
et quelle sollicitude d'ami, M. Greyon
avait fait le menu; dans le salon, quel
Microf. Iné

N° 642

29-x-68

Paris le 1^{er} Avril 1875.

Cadorez
(cas de conscience)

Messieurs,

Je vous - beaucoup trop tard, le fête
en sous la cause - remercie votre Altesse
de l'accueil si flatteur que Elle a bien
voulu me faire, et lui dire, en grande
sincérité, quel joyeux et reconnaissant
souvenir je garde, et garderai, du mardi
23 mars 1875. Le matin, j'avais l'honneur
de dîner à la table de l'Impératrice et
du Prince Impérial; j'ai eu l'honneur, le
soir, de dîner en compagnie de votre
Altesse.

Avec quelle expérience de gentleman
et quelle sollicitude d'ami, M. Gregory
avait fait le menu, nous le savez; avec
quelle grâce et quel apais de faire français

Nous euez assésomé tout le repas,
Dieu le sait, Mousigneur. Puisse le
Diable ne pas savoir et me rappeler
méchamment, un jour, les pechiez de
gourmandise que j'ai pu commettre
par la faute de M. Gregory, les excés
d'orgueil surtout dont je n'ai pas su
me défendre devant votre air dangereux
de faire croire aux petits personnages qu'ils
sont quelqu'un ou quelque chose.

Plus-ôté avec vous, en cela, Mousigneur,
trop bien réussit sur moi; en voici l'inconve-
nient pour votre Alltessé: les oubliés de
moi-même et de, Orbanes, où j'ai pu
tomber, je les impute autant à vos
excesses séductions qu'à ma maladresse
native; je décharge ma responsabilité aux
Dépendis de la vôtre.

Je me reproche à moi seul, par contre,
d'avoir, sur une question particulière de

Morale Chrétienne, Donné d'une façon trop
bative, mon sentiment à votre Altesse.

Sans forme de question Doctrinale, votre
Altesse, en réalité, me posait un cas de
conscience. Les cas de conscience, comme
les questions doctrinales, se décident, sans
doute, par les appels aux principes; mais
ils demandent à être surtout connus
dans leurs particularités relatives aux
personnes et aux circonstances. On applique,
sans cela, les principes généraux mal
assortis à l'espèce, et l'on obtient ce
résultat bizarre, de juger faux ce qui est
juste. Je serais donc très-reconnaissant
à votre Altesse si, pour l'allégement
de ma conscience, elle voulait bien solliciter,
comme vicieuse, par insuffisance de
renseignements préalables, l'opinion que
j'ai eu le tort d'émettre sur la matière
dont il s'agit et que votre Altesse se
rappellera, j'espère.

1

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage
Du profond respect avec lequel j'ai
l'honneur d'être,

De Votre Altesse,

Le très-humble et très-obéissant Secrétaire

Eng. Cuvoet

Mansieu de Saint Denis.

41. Rue de la Cour D'Alvergne.